



FONDATION  
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DECISIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION  
DU 17 FEVRIER 2017**

Le conseil d'administration du 17 février 2017 a :

- Adopté un avenant au compromis de vente du 37 rue de la providence afin de modifier l'accès à l'accueil de jour de la Providence.
- Adopté le principe d'un bail emphytéotique au Logis Breton pour l'apport de l'immeuble de Kérentrée en vue de la réalisation d'une résidence séniors.
- Décidé de procéder à la location des terres agricoles de Kerbernez via la Safer.
- Décidé la vente de la maison de gardien du domaine de Kerbernez.
- Eté informé de l'avancée du projet de vente de l'emprise de terrain de Ty Massé.
- Validé le budget rectificatif du CPHJ.
- Eté informé du budget prévisionnel de la SCI « Quimper IAE ».
- Eté informé des budgets prévisionnels 2017 des SAS : ATV, Kerbernez Restauration, TOP.
- Pris connaissance des comptes rendus des différents mandats exercés par des membres de la Fondation.
- Pris connaissance du suivi des décisions prises par le Conseil d'Administration et le bureau de la Fondation en 2016.
- Fait le point sur l'engagement de la Fondation sur l'aide à domicile.